



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité et Santé au travail : la France à la traîne !

Depuis 2003, l'Organisation internationale du travail fait du 28 avril **la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail**. Cette année, l'OIT met l'accent sur l'importance du dialogue social tripartite (Etat, employeurs, salarié-es) pour nourrir « une culture positive de la santé et de la sécurité ».

La France est très loin du compte : la loi de transformation de la Fonction publique, les effets du néomanagement, la dégradation des conditions de travail en raison de restrictions budgétaires pèsent lourdement sur la santé des agent-es de la Fonction publique. Pour la FSU, il y a urgence à changer de cap !

La santé au travail, un enjeu crucial

Mais la santé doit aussi être entendue au sens large, telle qu'elle est définie par l'OMS : « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Le travail, comme les autres activités humaines, doit permettre le développement des personnes et des collectifs ; le travail ne doit pas provoquer de pathologie ou de mal-être et l'employeur a ainsi l'obligation de protéger les travailleurs et travailleuses et doit mettre en oeuvre les moyens adaptés à cette protection ; mais elle doit aussi permettre aux individus de se développer, dans un cadre collectif. Cette protection concerne l'hygiène, les risques matériels et sanitaires, mais aussi les risques dits psychosociaux qui permettent de prendre en compte l'organisation, les relations sociales au travail et les conditions d'emploi.

En outre, pour la FSU, c'est aussi dans l'activité productive et au quotidien que la protection de l'environnement peut être mise en oeuvre. Il faut contrer un productivisme destructeur, toutes les formes de taylorisme, le néomanagement et la recherche de la rentabilité financière. La mise en oeuvre d'une véritable démocratie au travail doit permettre aux travailleurs et travailleuses de débattre des critères de qualité de leur propre activité et de son organisation, pour qu'un travail bien fait soit aussi un travail qui préserve à la fois leur santé et l'environnement. Il faut que les travailleurs et travailleuses, leurs représentant-es puissent, au plus près de l'activité, questionner les besoins essentiels, débattre et refuser des pratiques qui polluent, maltraitent les personnes ou les animaux ou qui nuisent à l'environnement.

Un bilan édifiant

Sur tous ces enjeux, la FSU fait le constat amer que la Fonction publique est très loin du compte. La loi de transformation de la Fonction publique a entraîné la disparition des CHSCT et leur remplacement par une formation spécialisée du nouveau Comité Social, ce qui risque d'entraîner une marginalisation des questions de santé au travail comme c'est le cas dans le privé.

La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a publié un premier plan santé au travail et une circulaire sur les secours en santé mentale juste avant la fin de la mandature, mais depuis des années, et notamment durant la mandature qui s'achève, les agent-es de la Fonction publique ont été particulièrement maltraité-es. Les réformes, la restriction des moyens humains et matériels, le management, la logique marchande, maltraitent l'ensemble des agent-es tout en dégradant les services publics, ce qui accroît la perte de sens et le mal-être au travail. L'impact sur la santé physique et mentale des agent-es est fort.

Les exigences de la FSU

Pour la FSU une autre ambition, plus forte, avec des moyens pour la médecine de prévention, pour les inspecteur-trices en santé au travail, et pour les représentant-es des personnels est nécessaire pour améliorer la santé des agent-es de la Fonction publique. Mais il faut aussi et c'est essentiel, une tout autre politique publique et budgétaire valorisant les services publics et leurs agent-es.

Les Lilas le 27 avril 2022

